

MGI GROUPE

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
- ANNEXE

K€

ACTIF	31 Décembre	31 Décembre
	2018	2017
Ecart d'acquisitions net	877	957
Immobilisations incorporelles en cours	33 831	28 367
Immobilisations incorporelles nettes	2 922	2 854
Immobilisations corporelles en cours		9
Immobilisations corporelles nettes	8 604	8 691
Immobilisations financières nettes	797	744
Titres mis en équivalence	75	75
Total de l'actif immobilisé	47 106	41 697
Stocks en cours	25 738	24 746
Clients et comptes rattachés	11 018	12 427
Autres créances	4 669	2 995
Impôts différés actifs	880	754
Disponibilités	26 789	19 079
Total de l'actif circulant	69 094	60 001
Charges constatées d'avance	237	232
Ecart de conversion actif	16	3
TOTAL DE L'ACTIF	116 453	101 933

K€

PASSIF	31 Décembre	31 Décembre
	2018	2017
Capital	6 195	6 155
Primes d'émission	19 299	19 339
Réserves consolidées	50 687	43 017
Réserves de conversion	4	47
Subvention d'équipement	136	118
Résultat de l'exercice	12 536	8 592
Total capitaux propres du groupe	88 857	77 174
Capitaux minoritaires hors groupe	2	1
Avances conditionnées BPI	3 306	3 323
Provisions pour risques et charges	454	439
Emprunts et dettes financières	9 719	11 382
Fournisseurs et comptes rattachés	7 907	5 594
Dettes sociales et fiscales	5 249	3 030
Impôts différés passifs		
Autres dettes	613	644
Total des dettes	23 488	20 650
Produits constatés d'avance	339	346
Ecart de conversion passif	7	
TOTAL DU PASSIF	116 453	101 933

GROUPE MGI COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

K€

au 31 Décembre

	2018	2017
Chiffres d'affaires	61 034	53 267
Autres produits d'exploitation	9 664	8 402
Produits d'exploitation	70 698	61 669
Achats et variation de stocks	29 112	24 386
Autres charges externes	7 540	8 804
Impôts et taxes	754	727
Charges de personnel	12 822	11 908
Dotations aux amortissements et provisions	2 552	3 395
Autres charges	67	115
Charges d'exploitation	52 847	49 335
RESULTAT D EXPLOITATION	17 851	12 334
Produits financiers	358	523
Charges financières	345	878
RESULTAT FINANCIER	13	- 355
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	17 864	11 979
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	38
Impôts courant sur le résultat	- 5 372	- 3 480
Impôt différé	125	134
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	12 617	8 671
Résultat des sociétés mises en équivalence	- 1	2
Dotations aux amortissements liés aux écarts d'acquisition	- 80	- 80
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	12 536	8 593
Intérêts minoritaires	-	1
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	12 536	8 592
Résultat par action (en €)	2,03	1,40
Résultat par action dilué	2,03	1,40

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	TOTAL
31-déc-16	6 155	56 331	7 200	17	126	69 829
Affectation résultat n-1		7 200	- 7 200			-
Augmentation de capital						-
Variation des réserves consolidés		- 1 143				- 1 143
Variation Actions propres		- 32				- 32
Variation des réserves de conversion				- 64		- 64
Subvention d'équipement					- 8	- 8
Résultat de l'exercice n			8 592			8 592
31-déc-17	6 155	62 356	8 592	- 47	118	77 174
Affectation résultat n-1		8 592	- 8 592			-
Augmentation de capital	40					40
Variation des réserves consolidés		- 1 849				- 1 849
Variation Actions propres		887				887
Variation des réserves de conversion						-
Subvention d'équipement				51	18	69
Résultat de l'exercice n			12 536			12 536
31-déc-18	6 195	69 986	12 536	4	136	88 857

TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE

	2018 31-déc	2017 31-déc
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	12 536	8 592
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions nets	- 790	3 020
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt		- 35
Quote part des actionnaires minoritaires	-	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	11 746	11 577
Variation des créances d'exploitation	- 1 631	- 487
Variation des dettes d'exploitation	4 500	- 1 815
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 869	- 2 302
Flux net de trésorerie lié à l'activité	14 615	9 275
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Capex R&D	- 5 811	- 5 816
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 1 522	- 2 651
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 280	1 859
Variation des immobilisations financières	- 53	- 61
Ecart d'acquisition filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 4 106	- 6 669
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunt	- 2 410	- 3 073
Souscription d'emprunt	756	4 107
Augmentation de capital		
Frais sur opération de capital		
Autres variations - actions propres	887	- 32
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 767	1 002
Incidence des variations de taux de change	- 1 810	- 1 143
Variation de trésorerie	7 932	2 465
Trésorerie d'ouverture	19 079	16 614
Trésorerie à la clôture	26 789	19 079
Variation de trésorerie	7 710	2 465

ANNEXE

GROUPE MGI AU 31 DECEMBRE 2018

Faits caractéristiques de l'exercice

Au terme d'une décision du conseil d'administration en date du 28 décembre 2015 et pour faire suite à la conversion de 4.463 Actions B en 44.630 actions A, il a été constaté une augmentation de capital afin d'attribuer à chaque titulaire d'actions B un nombre suffisant d'actions A.

Il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 40.167€ par création de 40.167 actions de catégorie A émises au nominal de 1€ par action, libérées par incorporation du compte de « prime d'émission ». Le capital social est ainsi porté de 6.155.313€ à 6.195.480€.

Le groupe MGI a participé au salon All4pack qui s'est tenu en France, du 26 au 29 novembre 2018. Celui-ci s'est vu remettre à cette occasion un nouveau prix « l'oscar de l'emballage 2018 » pour son Alphajet.

Le concept d'industrial print factory 4.0 porté par l'Alphajet a séduit le jury par son innovation technologique et l'optimisation des processus de production qu'il apporte dans l'impression et l'ennoblissement des emballages et packagings.

En ouverture de l'IGAS, le salon international de l'imprimerie de Tokyo qui avait lieu du 26 au 31 juillet, Konica-Minolta Japon et MGI Digital Technology ont annoncé la signature d'un partenariat stratégique avec l'un des leaders japonais du marketing, le groupe Konando Printing.

Au terme de ce partenariat, KONANDO PRINTING crée une imprimerie unique en son genre, KONANDO LAB, dotée d'une presse d'ennoblissement numérique JETvarnish 3D Evo de MGI, et d'une presse d'imprimerie Jet d'Encre AccurioJet KM-1 de Konica Minolta, laissant entrevoir un véritable bouleversement du marché.

Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

Le groupe est composé au 31 décembre 2018 des sociétés suivantes :

- La SA MGI au capital de 6 195 480€ ayant son siège social au 4 rue de la Méridienne, 94260 Fresnes, est la société mère, fabrique des solutions d'impression numérique,
- La société MGI US au capital de 4 763 926\$, commercialise des équipements professionnels d'impressions et son siège social se situe au 3143 Skyway Circle à Melbourne Floride Etats-Unis, elle est détenue à 100%,
- La SARL DESCARTES TECHNOLOGIES, au capital de 50 000€, est un fabricant de presses, et son siège social se situe au 2 rue Pierre Pascault à Descartes 37160, elle est détenue à 99,00 %,
- La SA CERADROP, au capital de 669 000€, est spécialisée dans la conception et la commercialisation d'équipements professionnels d'impression jet d'encre pour l'électronique imprimée, son siège social se situe au 32 rue Soyouz – Parc Ester à Limoges, elle est détenue à 100 %,
- La société KORA PACKMAT, au capital de 500 000€, est spécialisée en mécanique et commercialise les équipements auprès de professionnels, son siège social se situe au 18 Gewerbestr à Villingendorf en Allemagne, elle est détenue à 100%,
- La SAS INKJET, au capital de 300 000€, est spécialisée dans le conseil, son siège social se situe au 10 avenue du maréchal Joffre, 92190 MEUDON, elle est détenue à 25 %.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société MGI SA présentés ont été préparés pour les besoins du marché Euronext Growth.

MGI SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, actualisées des règlements modificatifs ultérieurs, sont appliquées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes au 31 décembre 2018 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2017.

Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation retenues par la société MGI sont les suivantes :

- Sont consolidées par intégration globale, les sociétés dans lesquelles MGI exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement,
- Sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles MGI exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20%.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes des sociétés du Groupe au 31 décembre 2017.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats unis
DESCARTES TECHNOLOGIES	Intégration Globale	99 %	99 %	France
CERADROP	Intégration Globale	100 %	100 %	France
GAMMA	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée par intégration globale.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation des écarts d'acquisition ainsi que leur durée d'utilité retenue, la valorisation des actifs incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les capitaux propres à la date d'acquisition.

Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur et l'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition, allant de 5 à 20 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an lors de la clôture des comptes ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions décrite ci-dessus.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée dans le temps selon un rythme prédéfini. Dans le cas où ils ne correspondent pas à des risques identifiés, ils sont repris en résultat de l'année d'acquisition.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MGI France sont les suivants :

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- dépenses de recherche et développement sur projets en cours non encore commercialisés
- logiciels
- brevets
- Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :
 - le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou ce procédé peuvent être individualisés et mesuré de façon fiable,
 - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - capacité de celui-ci à utiliser ou à vendre cette immobilisation incorporelle,
 - probabilité que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
 - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les développements portent sur un projet principal qui vise à développer une solution d'impression numérique grand format, sur tout support en technologie jet d'encre. Le projet intègre le développement de logiciels de pilotage et de gestion d'impression associés.

- Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.
- Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Ces immobilisations corporelles comprennent entre autre les frais de développement liés à des plateformes expérimentales de familles de machines déjà commercialisées et en cours d'amortissement. Ces plateformes sont amorties sur 9 ans.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 40 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique:	linéaire sur 3 à 5 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5 ans.
Plateformes expérimentales	linéaire sur 9 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Titres mis en équivalence

Le principe général de mise en équivalence des comptes d'une entreprise consiste à substituer, dans le bilan consolidé, à la valeur comptable des titres de l'entreprise mise en équivalence, la part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) de cette entreprise, déterminés d'après les règles de consolidation. Cette quote-part de capitaux propres retraités est portée sur une ligne distincte du bilan consolidé intitulée « Titres mis en équivalence ».

Le compte de résultat consolidé doit reprendre, sur une ligne spécifique intitulée « Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence », la fraction du résultat net de l'entreprise mise en équivalence, déterminée d'après les règles de consolidation.

En l'absence de précision complémentaire des textes spécifiques aux comptes consolidés, les titres mis en équivalence sont généralement évalués conformément aux principes généraux d'évaluation des titres de participation, au plus faible des deux montants suivants :

- valeur comptable consolidée des titres mis en équivalence, celle-ci comprenant, le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition, même si celui-ci est comptabilisé sur une ligne séparée ;
- valeur d'utilité des titres mis en équivalence, celle-ci représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produits en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le cout de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € HT est présentée à notre compagnie d'assurance.

Disponibilités

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Avances conditionnées

Lorsque la société perçoit des avances remboursables en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels, elles sont comptabilisées en « Emprunts et dettes assortis de conditions particulières » présentées au bilan dans la rubrique « Avances conditionnées BPI ».

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison ou à la mise à disposition à l'usine s'agissant de ventes aux distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Impôt exigible

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû par les sociétés du groupe MGI. Cet impôt est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés :

- à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.
- à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés.

Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

Crédits d'impôt

▪ Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est comptabilisé en produit d'exploitation. Ce dernier est imputé sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits d'exploitation dans les comptes consolidés.

▪ Compétitivité de l'emploi

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit correspondant au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été comptabilisé en moins des charges de personnel.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en tenant compte des instruments dilutifs ayant déjà été émis.

Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition peuvent être résumés comme suit :

Il s'agit d'un écart d'acquisition dégagée lors de l'achat des titres Kora Packmat.

Au cours du deuxième semestre 2011, la société MGI SA a acquis 35% du capital social de la société Kora Packmat.

Début 2015, la société MGI SA a acquis 63,70% du capital social de la société Kora Packmat. ce qui porte sa participation à 98,70%.

En 2016 La société MGI a acquis 100% de la société Kora Packmat,

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 1 197K€.

Cet écart est amorti sur une durée de 15 ans. Son amortissement au 31 décembre 2018 est de 319K€.

Date	Brut	Amort.	Amort. Except	Ecart d'acquisit.net
31/12/2018	1 197	- 319		878

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
		exercice 2018		
Immobilisations incorporelles en cours	28 367	6 510	- 1 046	33 831
Frais d'établissement	-			-
Logiciels & Brevets - Autres immobilisations inc.	7 017	575		7 592
Fonds de commerce	27			27
Total	35 411	7 085	- 1 046	41 450
Amortissement	- 4 190	- 507		- 4 697
Valeurs nettes	31 221			36 753

Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018			31/12/2017
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Constructions	4 508	- 263	4 245	3 245
Installation tech, mat et outillages	10 485	- 6 571	3 914	4 823
Autres immobilisations corporelles	4 823	- 4 378	445	623
Immobilisations corporelles en cours	-		-	9
Total	19 816	- 11 212	8 604	8 700

Les immobilisations correspondantes à des crédits baux représentent un montant brut de 2 300K€ et correspondent notamment au crédit bail immobilier de KORA

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	31/12/2018
		exercice 2018			
Valeurs brutes	21 461	2 675	- 4 320		19 816
Amortissements	- 12 761	- 1 693	3 242		- 11 212
Valeurs nettes	8 700	982	- 1 078	-	8 604

Note 4 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	Augmentations	diminutions	Retraitement	31/12/2018
		exercice 2018			
Immobilisations financières	744	62	- 9		797

Les immobilisations financières sont essentiellement représentatives de dépôts et cautionnements données en garantie des loyers des locaux.

Note 5 : Titres de participation mis en équivalence

(en milliers d'euros):

	31/12/2017	augmentations	diminutions	Reclassement	31/12/2018
Titres de participation mis en équivalence	75				75

Ces titres sont composés uniquement de la participation à hauteur de 25% dans le capital social de la société INKJET pour un montant de 75K€

Note 6 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018			31/12/2017
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Marchandises/Stocks mat.première et autres appro.	9 726		9 726	10 557
Produits Intermédiaires et finis	16 681	- 669	16 012	14 189
Total	26 407	- 669	25 738	24 746

Note 7 : Clients

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients	11 721	13 074
Provisions sur créances douteuses	- 703	- 647
Total	11 018	12 427

Note 8 : Autres créances

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
TVA déductible, créances fiscales et sociales	2 383	523
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	2 159	2 342
Acomptes fournisseurs et autres créances	127	130
Total	4 669	2 995

Le poste crédit d'impôt recherche et acompte IS se décompose de la manière suivante :

CIR 2018	1 987
Autres crédits d'impôts	172
	2 159

Le poste acomptes fournisseurs et autres créances se décompose de la manière suivante :

Avances fournisseurs	53
Subventions à recevoir	36
Débiteurs divers	23
Autres	15
	127

Note 9 : Impôts différés actifs

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Base - Retraitements de consolidation	2 321	2 023
Base- Ecart sur valeur d'acquisition	319	239
Total base fiscale différée	2 640	2 262
Impôts différés actifs	880	754

Note 10 : Ventilation des créances

Etat des créances	Total	<1 an	>1 an	>5 ans
Autres immobilisations financières	798			798
Avances et acomptes versés fournisseurs	53	53		
Créances clients et comptes rattachés	11 207	11 207		
Clients douteux brut	514		514	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat	4 541	4 541		
Subventions à recevoir	36	36		
Débiteurs divers et autres	38	38		
Charges constatées d'avance	237	237		
Totaux	17 424	16 112	514	798

Note 11 : Disponibilités

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes à terme	191	925
Comptes bancaires en €	21 071	12 645
Comptes bancaires en devises	5 527	5 509
Total	26 789	19 079

Les comptes bancaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Note 12 : Charges constatées d'avance

Le détail des charges constatées d'avance ressort comme suit (en milliers d'euros)

Celles-ci sont essentiellement constituées de :

	31/12/2018	31/12/2017
Foires et salons	16	54
Autres charges d'exploitation	221	178
Total	237	232

Note 13 : Capital social

Le capital social est composé de 6 195 480 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2017	nombre d'actions créées		31/12/2018
Nombre d'actions	6 155 313	40 167		6 195 480
	31/12/2017	augmentation	diminution	31/12/2018
Capital social	6 155 313	40 167		6 195 480
Primes d'émission	19 339 441		- 40 167	19 299 274

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2018, la société MGI détenait 25 186 actions acquises pour un montant de 1 018 418€, le résultat y afférant est de - 904€.

Note 14 : Avances conditionnées BPI

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées (en milliers d'euros):

	31/12/2017	souscription	remboursement	31/12/2018
Avances conditionnées BPI	3 323		17	3 306

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Note 15 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Provisions pour risques et charges explt	46	41
Provisions pour pension	408	398
Total	454	439

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proraisée. Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX Corporates AA : 1,57%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2%
- Charges sociales patronales de 42%
- Départ volontaire à la retraite 100%
- Mobilité des actifs avec un turnover moyen
- Probabilité de survie : table INSEE 2017

Note 16 : Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants (en milliers d'euros):

	31/12/2017	souscription	remboursement	31/12/2018
Emprunts auprès des établist de crédits *	9 508		- 2 094	7 414
Intérêts courus sur emprunts	27	607	- 27	607
Dettes de crédit bail	1 847	123	- 272	1 698
Dépôt de garantie client				-
Total	11 382	730	- 2 393	9 719

* hors BPI av conditionnées

Echéancier des emprunts au 31-déc-18	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	Dépôt de garantie	total
Moins d'un an	4 571	167		4 738
Entre 1 et 5 ans	3 450	617		4 067
Plus de 5 ans		914		914
Total	8 021	1 698	-	9 719

Note 17 : Dettes**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Le détail du compte fournisseurs et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	7 519	5 013
Fournisseurs factures non parvenues	388	581
Total	7 907	5 594

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

Dettes sociales et fiscales

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Dettes envers le personnel	828	968
Dettes fiscales et sociales	4 421	2 062
Total	5 249	3 030

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an.

Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de décembre et celles du 4ème trimestre en ce qui concerne les caisses de retraite.

Autres dettes

Le détail des autres dettes est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Acomptes clients sur commandes	503	508
Avance COFACE et divers	110	136
Total	613	644

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués des contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au protara temporis sur la durée des contrats (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Contrats de maintenance	339	344
Equipements et services		2
Total	339	346

Note 18 : Informations sectorielles

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires (en milliers d'euros):

par secteur géographique

	31/12/2018	%	31/12/2017 *	%
CA France	5 037	8%	6 226	12%
CA Export	55 997	92%	47 041	88%
Total	61 034	100%	53 267	100%

par secteur d'activité

	31/12/2018	%	31/12/2017 *	%
CA Equipements	50 285	82%	40 675	76%
CA Consommables et services	10 749	18%	12 592	24%
Total	61 034	100%	53 267	100%

Note 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Production stockée	1 641	121
Production Immobilisée	5 811	5 816
Subvention d'exploitation	17	24
Reprise de provisions	116	251
Transfert de charges	4	5
Crédit d'impôt recherche	1 987	2 107
Autres produits	88	78
Total	9 664	8 402

La production immobilisée pour un montant de 5 811K€ représente le coût des plateformes expérimentales développées pour la période.

Note 20 : Autres charges externes

Les achats et charges externes se composent pour l'essentiel de (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Publicité et salons	570	474
Loyers	870	846
Honoraires	887	673
Frais de commercialisation	871	2 355
Transport marchandises et déplacements	2 385	2 476
Divers	1 957	1 963
Total	7 540	8 787

Les honoraires des commissaires aux comptes figurent dans les comptes consolidés de l'exercice pour un montant global HT de 90K€ le détail étant le suivant :

Cabinet Deloitte 43K€

Cabinet Nabet 12K€

Flavin-Nooney 9K€

Grant Thornton 26K€

Note 21 : Dotations aux provisions d'exploitation

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	dotation	reprise	31/12/2018
Dépréciation client	647	60	- 14	693
Dépréciation stock	493	284	- 101	676
Provision pension retraite	398	10		408
Total	1 538	354	- 115	1 777

Note 22: Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Différence de change	59	- 196
Produits et charges financiers autres	- 46	- 159
Total	13	- 355

Note 23: Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Produits et charges sur exercice ant.		-
Produits et charges exceptionnels		38
Reprise de provision pour risques		
Total	-	38

Note 24 : Impôts sur les sociétés

Impôts différés (en milliers d'euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Retraitements consolidés	375	403
Base	375	403
Impôts différés	125	134

Le taux d'impôt appliqué est de 33,33%

Impôts exigibles (en milliers d'euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Impôts société	5 372	3 480
Impôts exigibles (en milliers d'euros)	5 372	3 480

Note 25 : Autres informations

* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Rémunérations	884	978
Total	884	978

Note 26: EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	116	102
Non Cadres	98	98
Total	214	200

Note 27: FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses effectuées au titre de la recherche et du développement sur l'exercice sont d'un montant de 8 035K€, soit 13,16% du CA consolidé du groupe. Cette recherche est activée pour un montant de 5811K€ (CAPEX), le solde pour un montant de 2 224K€ reste comptabilisé en charge. La dotation aux amortissements des plateformes expérimentales commercialisées s'élève à 1 261K€.

Le groupe a calculé un CIR arrêté au 31 décembre 2018 d'un montant de 1987K€, il est comptabilisé en produit et participe au financement de la recherche comptabilisée en charge.

(en milliers d'euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Dont Capex (frais de développement capitalisé)	5 811	5 815
Dont frais pris en charges	2 224	2 694
Total Dépenses R&D financées s/exercice	8 035	8 509
Dépenses de R&D en % du CA net	13,16%	15,97%

Dotations aux amort des frais de R&D capitalisés sur les exercices précédents	1 261	1 719
---	-------	-------

28- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)

	31/12/2018
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	17 863
IS théorique à 30%	5 359
IS groupe comptabilisé	- 5 372
Ecart	- 13
Décomposition de l'écart	
Non reconnaissance d'actifs d'impôts	720
Incidence des déficits reportables	
Incidence des différences permanentes	- 29
Contribution sociale	- 142
Autres décalages	- 437
Impôt courant	- 125
Ecart	- 13

29 - Résultat par action (en euros)

	2018 31-déc	2017 31-déc
Résultat net	12 535 868	8 592 394
Nombre d'actions	6 195 480	6 155 313
Actions propres à déduire	- 25 186	- 2 678
	6 170 294	6 152 635
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des BSA en circulation		
Total des actions dilué tenant comptes des instruments en circulation	6 170 294	6 152 635
Résultat par action (en €)	2,03	1,40
Résultat par action dilué	2,03	1,40

30 - Engagements financiers (en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Autres engagements : nantissement du fonds de commerce	
BANQUE T	1 537
BANQUE B	5 573
	7 110

31 - Cautions - Garantie première demande (en milliers d'euros)

CAUTIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT
KORA - TRANSNOVA RUF	30/10/2017	19/11/2019	37
KORA - DATEV	26/11/2018	05/04/2019	74
			111

32- Transactions entre les parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2018. Nous vous donnons également connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2018.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat de la société MGI et les comptes consolidés du groupe, ainsi que les annexes établies au 31 décembre 2018.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée en même temps que les rapports du Commissaire aux comptes et l'inventaire.
Nous vous demandons de nous en donner acte.

1 RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE MGI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1.1 Développements commerciaux

Le groupe MGI a participé à plusieurs salons Internationaux dans le monde des industries graphiques et de l'emballage, qui se sont tenues en France, au Japon (IGAS) et aux Etats Unis (PRINT Chicago). A l'occasion de ces événements MGI a renforcé sa collaboration avec le groupe Konica Minolta en ayant des stands communs. Augmentant ainsi la visibilité de cette alliance sur le marché des industries graphiques.

La société a été récompensée au cours de l'exercice par de nombreux prix internationaux dont de l'oscar de l'emballage 2018 pour son innovation technologique et l'optimisation des processus de production dans l'impression et l'ennoblissement des emballages et packagings.

Au cours du salon IGAS et dans le cadre de l'alliance stratégique avec le groupe Konica Minolta, un nouveau partenariat de prestige a été signé avec l'un des leaders japonais du packaging, le groupe Konando Printing.

1.1.2 Construction et Extension de surface de production

La société MGI a conformément aux décisions prises l'année dernière en Conseil d'administration, terminé au cours du mois de novembre de l'exercice pour sa filiale la société CERADROP, l'extension de 1200 mètres carré du bâtiment principal pour un montant de 900K€.

1.1.3 Augmentation de capital

Au terme d'une décision en date du 28 décembre 2015 et par suite de conversion de 4.463 Actions B en 44.630 actions A, il a été constaté une augmentation de capital de la somme de 40.167€ par création de 40.167 actions de catégorie A émises au nominal de 1€ par action, libérées par incorporation du compte de prime d'émission.

1.1.4 Aspects comptables et économiques

Au cours de l'année 2018, le groupe MGI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé net hors taxe opérationnel de 61.034 K€ contre 53.267 K€ pour l'exercice précédent, marquant ainsi une augmentation du chiffre d'affaires de 14.6 %.

La marge brute s'élève à 39.372 K€ soit un taux 64,51% contre 34.818 K€ pour l'exercice précédent.

1.1.5 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis.

1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE - EVOLUTION PREVISIBLE

1.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, soit 61.034 K€ se répartit géographiquement comme suit :

- France : 5.037 K€
- Export : 55.997 K€

Et en secteur d'activité :

- Consommables et services : 10.749 K€
- Equipements : 50.285 K€

La technologie jet d'encre a représenté plus de 84 % du chiffre d'affaires global contre 83 % l'exercice précédent.

1.2.2 Résultat du Groupe

L'ensemble de l'activité du groupe MGI sur l'exercice 2018 peut être résumé ainsi qu'il suit :

En K euros	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	61.034	53.267
Résultat d'exploitation	17.851	12.334
Résultat courant des entreprises intégrées	17.863	12.017
Résultat net	12.536	8.592

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 7.12% par rapport à l'année 2017, passant de 49.335k€ à 52.847k€. Cette progression est due notamment à la croissance du chiffre d'affaires.

Les autres charges externes ce sont élevées à 7.540 K€ et les charges de personnel à 12.822 K€. L'effectif total du groupe augmente à fin décembre 2018 pour s'établir à 214 collaborateurs.

Impôts sur les bénéfices (IS)

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 5.384 K€, le groupe ne bénéficie d'aucun déficit reportable.

Crédit d'Impôts Recherche et Développement

Au titre de l'exercice 2018, le groupe a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 1.987 K€.

1.2.3 Situation financière du groupe

Les capitaux propres du groupe s'élèvent au 31 décembre 2018 à 88.857 K€ contre 77.174 K€ pour l'exercice 2017. Le total des passifs courants s'élève à 23.488 K€ contre 20.650 K€ fin 2017.

L'endettement bancaire du groupe est à taux fixe et s'élève à 9.719 K€. Le groupe a remboursé au titre de l'exercice 2018, 2.393 K€ d'emprunt bancaire.

- **Disponibilités**

La trésorerie nette du groupe s'élève à 26.789 K€ contre une trésorerie nette en début d'exercice de 19.079 K€. Au cours de l'exercice le groupe a dégagé un free cashflow de 10.340 K€. La trésorerie se répartit comme suit au 31 décembre 2018 :

- Sicav Monétaires et comptes à terme : 191 K€
- Comptes bancaires en € : 21.071 K€
- Comptes bancaires en \$ US : 5.527 K€

- **Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles totales présentent une valeur comptable nette de 36.753 K€.

Les immobilisations corporelles totales présentent une valeur comptable nette de 8.604 K€.

Les immobilisations financières totales présentent une valeur comptable de 797 K€ et sont constituées principalement de dépôts et cautionnements donnés et d'un dépôt de garantie leasing KORA à hauteur de 614k€.

Le groupe dispose d'une situation financière saine, caractérisée par des fonds propres élevés et une trésorerie disponible.

1.2.4 Perspectives d'avenir du groupe

Dans le cadre de sa politique de recherche et développement, le groupe va pouvoir annoncer le lancement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée, permettant ainsi d'aborder les prochains mois et notamment la Drupa (Salon international qui aura lieu en juin 2020) avec une gamme de produits couvrant l'ensemble des segments de l'impression et de la finition tant au niveau des équipements feuilles à feuilles que bobines-bobines. Le groupe poursuit sa politique d'implémentation de sa ligne de produit au sein du groupe Konica Minolta à travers le monde.

1.3 ACTIVITE FILIALES POUR L'EXERCICE 2018

Notre filiale MGI USA a réalisé, au titre de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires de 4.050 K€ contre un chiffre d'affaires de 9.233 K€ au titre de l'exercice 2017 soit une diminution de plus 56.1% par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 121 K€ contre 906 K€. Ce résultat s'explique par le transfert des ventes via le réseau de vente Konica Minolta USA.

Notre filiale CERADROP (détenue à 100 %) a réalisé, au titre de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires de 3.174 K€ contre un chiffre d'affaires de 2.537 K€ au titre de l'exercice 2017 soit une augmentation de plus 25 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 217 K€ contre 174 K€ l'année précédente.

Notre filiale Kora Packmat (détenue à 100 %) a réalisé, au titre de l'exercice 2018 un chiffre d'affaire de 11.796 K€ contre un chiffre d'affaires de 11.043K€ au titre de l'exercice 2017 soit une augmentation de plus 6,8 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 110 K€ contre 303 K€ l'année précédente.

La société MGI a suite à la demande de sa filiale Kora Packmat pour financer les besoins de trésorerie (lié à l'augmentation de l'activité avec MGI) suspendu le remboursement du prêt qui lui a été accordé le 30 Juin 2014. La somme restant à rembourser est de 2 096 606 euros, et un décalage de remboursement de 18 mois a été consenti à notre filiale Kora Packmat. Toutefois cette dernière continue de payer les intérêts annuels de ces prêts. Le remboursement des échéances dues reprendra à partir du mois janvier 2019. Cette opération a fait l'objet d'une convention signée entre les deux sociétés.

Notre filiale Descartes Technologies (détenue à 100 %) a réalisée, au titre de l'exercice 2018 un chiffre d'affaire de 2.874 K€ contre un chiffre d'affaires de 2.116 K€ au titre de l'exercice 2017 soit une augmentation de plus 35 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 104 K€ contre 87 K€ l'année précédente.

1.4 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

2 ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES MGI FRANCE

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.1.1 ci-dessus, les faits ayant marqué le groupe en 2018 étant les mêmes que ceux ayant marqué la société MGI France.

2.2 PRESENTATION DES METHODES COMPTABLES

Est annexée aux comptes annuels la présentation des règles et des méthodes comptables.

2.3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'est élevé à 52.443.127 € contre 45.480.478€ au titre de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de 15,3%.

Le total des produits d'exploitation a atteint la somme de 59.105.998 € compte tenu notamment :

- d'une production stockée pour 1.136.303 €
- d'une production immobilisée pour 5.471.045 €
- d'une subvention d'exploitation pour 14.000 €
- d'autres produits pour 33.130 €

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 43.993.255 € contre 42.071.134 € sur l'exercice précédent. Nous vous invitons à vous reporter au point 1.2.2 ci-dessus.

Les différents postes sont les suivants :

- achats de marchandises : 2.384.417 €
- variation de stock (marchandises) : 27.810 €
- achats de matières premières et autres approvisionnements : 26.526.083 €
- variation de stock (matières premières et approvisionnement) : (327.669) €
- autres achats et charges externes : 8.712.277 €

- impôts, taxes et versements assimilés : 576.773 €
- salaires et traitements : 3.068.426 €
- charges sociales : 1.471.409 €
- dotations aux amortissements sur immobilisations : 1.517.962 €
- dotations aux provisions sur actif circulant : 3.792 €
- autres charges : 31.974 €

L'exploitation a ainsi dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 15.112.743 € contre 8.814.746 €, lors de l'exercice précédent, en progression de plus de 71,4%.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 12.021.144 € contre 7.619.688 €, marquant une progression de plus de 57,7 %.

Vous trouverez, annexés aux comptes annuels, les résultats financiers des 5 derniers exercices écoulés (**annexe 1**).

Il est joint au présent rapport de gestion l'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice (**annexe 2**).

2.4 COMMENTAIRES DES ELEMENTS DU BILAN

Le bilan de MGI montre une structure financière saine, les capitaux propres passant de 75.804.725 € à 87.825.869 €.

Un montant de prêts consentis aux filiales CERADROP et Kora Packmat figure au bilan pour la somme de 2.252.931€

2.5 AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit	12.021.144 €
au compte de report à nouveau créditeur pour la somme de	12.017.127 €
qui de	49.694.440 €
se trouverait ainsi porté à	61.711.567 €
et le solde au compte de réserve légale pour la somme de	4.017 €
qui de	615.531 €
se trouverait ainsi porté à	619.548 €

2.6 DIVIDENDES ANTERIEURS

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code général des impôts), qu'il n'a été versé, aucun dividende durant les trois derniers exercices sociaux.

2.7 DELAIS DE PAIEMENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

En application des dispositions de l'article D441-4 I du Code de commerce, nous vous indiquons le montant total hors taxe des factures reçues et émises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	Article D 441-4 I 1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441-4 I 1° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Montant total des factures concernées HT	701 775 €	2 592 937 €	3 111 167 €	420 642 €	374 901 €	7 201 422 €	21 929 673 €	1 147 870 €	185 980 €	70 945 €	1 000 370 €	24 334 838 €
Pourcentage du montant des achats HT de l'exercice	9,74%	36,01%	43,20%	5,84%	5,21%	100,00%	90,12%	4,72%	0,76%	0,29%	4,11%	100,00%
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Montant total des factures exclues							513 608 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal-article L.441-6 ou article L.441-3 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : oui						- Délais contractuels : oui					

2.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE.

La société reste très prudente en matière de gestion des risques financiers en n'accordant aucune ligne de crédit dépassant 16 K€ maximum (chaque client fait l'objet d'une assurance-crédit auprès d'un établissement spécialisé).

2.9 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

2.9.1 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis.

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.2.4 ci-dessus, les faits ayant marqué le groupe en 2018 étant les mêmes que ceux ayant marqué la société MGI France.

2.10 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société poursuit ses efforts de recherche et développement.

Au titre de l'exercice 2018, la société MGI a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 1.953 K€ contre 1.909 K€ pour l'exercice précédent.

2.11 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquès du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes, visées aux

Articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal, à savoir la taxe sur les véhicules particuliers de 714 €.

2.12 CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Votre Conseil a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

2.13 RAPPORT GENERAL

Il vous sera également donné lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

2.14 APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et d'approuver également les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

2.15 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.3 ci-dessus.

2.16 ACTIONNARIAT SALARIE

Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés. En conséquence, nous n'avons pas établi le rapport à l'article L.225-184 du Code de commerce. La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'assemblée générale du 21 janvier 2014 a été refusée par ladite assemblée.

2.17 CAPITAL AUTORISE MAIS NON ENCORE EMIS – POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale du 28 mai 2015 a consenti au Conseil d'administration des autorisations inscrites dans le tableau retraçant les délégations de compétence (**annexe 3**).

Certaines délégations étant arrivées à terme, nous vous inviterons à les renouveler.

2.18 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mai 2016, faisant usage de la faculté prévue aux articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ladite

assemblée générale, soit 469.198 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 11.729.950 euros.

2.19 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la Société est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext depuis le 12 juillet 2006. Au 18 juillet 2006, le cours de l'action était de 5,30 €.

Depuis son introduction en bourse, le cours unitaire de l'action a oscillé entre 4,67 € et 61 €.

Le cours de l'action était à la clôture de l'exercice 2018 de 40.40 €.

Au cours de l'exercice écoulé, les mouvements sur actions propres ont été les suivants :

- Solde au 31/12/2017 : 2 678 actions (valeur de clôture à 54 €)
- Achats : 65.431 actions
- Ventes : 42.923 actions
- Solde au 31/12/2018: 25.186 actions (valeur de clôture à 40,40 €) soit 1.017 K€

2.20 MANDATAIRES SOCIAUX

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

NOMS	MANDATS	EXPIRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
Monsieur Edmond ABERGEL Né le 11 novembre 1959 à Casablanca de nationalité Française et demeurant 84, cours de Vincennes, 75012 Paris	Président directeur général	2022
Monsieur Victor ABERGEL Né le 2 août 1961 à Casablanca de nationalité Française, demeurant 11 avenue Gilles, 94340 Joinville le Pont	Directeur général délégué et administrateur	2022
Monsieur Michaël ABERGEL Né le 30 mars 1956 à Casablanca, de nationalité Française et demeurant 1, Inwood Way – Indian Harbor Beach – Floride 32937 – USA	Administrateur	2019
Monsieur Karel Lissenburg Né le 6 novembre 1967, à Rotterdam, Pays Bas, demeurant Baankvak6, 1431 LK Aalsmeer, Pays Bas	Administrateur Nouvel Administrateur	2021
Monsieur Jean claude CORNILLET Né le 27 février 1953 à Saint Alban, de nationalité française et demeurant 23, avenue de Breteville 92200 Neuilly sur seine	Administrateur	2021
Monsieur Michael J. MATHE Né le 17 mai 1965 à Caracas, de nationalité française et demeurant 11898, West Ridgeview Davie-Floride 33330 - USA	Administrateur	2021
Monsieur Toshitaka UEMURA Né le 13 octobre 1962 à Osaka, de nationalité japonaise et demeurant 1-34-16, Wada Siginami-ku – 166 0012 Tokyo- Japon	Administrateur	2021

Nous enregistrons la démission de monsieur Karel Lissenburg en tant qu'administrateur de la société MGI et ce a compté du 14 mars 2019.

Il sera procédé à la nomination de nouveau administrateur lors de la prochaine assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2018

Mandataire	Mandat(s) exercé(s) au sein de la société MGI Digital Technology	Mandat(s) éventuel(s) exercés dans d'autres sociétés
Monsieur Edmond ABERGEL	- Président du conseil d'administration - Directeur général	Gérant Descartes Technologies Président du directoire de CERADROP
Monsieur Victor ABERGEL	- Directeur général délégué - Administrateur	Président du conseil de surveillance de CERADROP
Monsieur Michael ABERGEL	- Administrateur	Vice-président du conseil de surveillance de CERADROP
Monsieur Karel Lissenburg	- Administrateur	
Monsieur Jean claude CORNILLET	- Administrateur -	
Monsieur Michael J.MATHE	- Administrateur	
Monsieur Toshitaka UEMURA	- Administrateur	

2.21 MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats de Monsieur Frédéric Nabet co-commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant Monsieur Laurent EXHAUZIER, expireront à l'issue de la présente assemblée générale. Nous vous proposons donc de renouveler leurs mandats pour une nouvelle durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le mandat du cabinet DELOITTE & Associés, 185 avenue Charles De Gaulle, 92534 Neuilly sur Seine et de son suppléant, le cabinet BEAS, 185 avenue Charles de Gaulle 92534 Neuilly expirera à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.22 CHOIX DE LA MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil a fait le choix de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation, tant statutaire que décidée par le Conseil d'administration. Cependant, il est d'usage que le Président Directeur Général requiert l'avis du Conseil d'administration pour toutes opérations de croissance externe ou de cession de filiale ou de participation.

2.23 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En 2018, la rémunération brute des organes de Direction est d'un montant de 884 K€.

2.24 ELEMENTS RELATIFS AUX OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Le Conseil d'administration de la société MGI en date du 22 décembre 2008, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre la première tranche de rachat portant sur a maxima 439.113 actions soit 10% du capital, qui pouvait être réalisée par interventions sur le marché ou par achats de blocs aux fins de :

- l'animation du cours par un PSI dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la gestion patrimoniale et financière,

- l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, conformément aux termes de l'article L 225-208 du code de commerce,
- leur annulation dans les conditions fixées par l'assemblée générale mixte à intervenir et relative à l'autorisation de la réduction du capital.

L'acquisition des actions sera financée par la trésorerie disponible de la Société ou au moyen d'endettement financier à court et moyen terme, en cas de besoin excédant son autofinancement. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210, alinéa 3 du Code de commerce, la Société disposera de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur des actions qu'elle possède.

Cette autorisation a été renouvelée en dernier lieu lors de l'assemblée du 7 juin 2018 pour 615.530 actions.

Au cours de l'exercice 2018, aucune action acquise par la société n'a été annulée et aucune action n'a été annulée au cours de 24 mois précédant la clôture.

Nous vous proposons, dans le cadre de la présente assemblée de déléguer, à votre conseil d'administration, toute compétence aux fins de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- le Conseil d'administration pourrait acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ce jour, soit 619. actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 30,775 30.977 M euros
- l'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et notamment en bourse ou de gré à gré, par blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et aux époques que le Conseil d'administration appréciera et que les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur ;
- cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société est conférée aux fins de permettre :
 - l'animation du marché des actions, visant notamment à assurer la liquidité de l'action, par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la résolution ci-après relative à l'autorisation de la réduction du capital,
 - la conservation ou/et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la société ou du groupe,
 - l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise,
 - la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit de quelque manière que ce soit à l'attribution d'actions de la société,
- le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devraient pas être supérieur à 50 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessous ;
- l'acquisition, la cession, le transfert de ces actions pourraient être effectués et payés par tous moyens, notamment de gré à gré ;
- le programme de rachat d'actions mis en œuvre pourrait être poursuivi en période d'offre publique d'achat visant la société.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou regroupement des titres, de modification du nominal de l'action, de distribution



de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le prix maximum d'achat indiqué ci-dessus serait ajusté dans les mêmes proportions, l'assemblée déléguant au Conseil d'administration tous les pouvoirs pour se faire. L'Assemblée générale des actionnaires conférerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

2.25 ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

2.25.1 Environnement

La Société n'a aucune activité ayant un impact sur l'environnement.

2.25.2 Social

L'effectif moyen de MGI France s'élevait à 47 personnes au 31 décembre 2018.

La variation de l'effectif de MGI s'analyse comme suit au :

Effectif au 31 décembre 2017	51
Recrutements :	2
Départs :	6
Dont Démissions :	3
Dont Fin de CDD	0
Dont Fin de période d'essai (dont à l'initiative de l'employeur)	0
Dont Transfert	3
Dont Licenciements	0
Dont Départ retraite	0
Effectif au 31 décembre 2018	47

... ..

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer. En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'administration



TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	6 195 480	6 155 313	6 155 313	5 503 660	5 503 660
Nombre d'actions	6 195 480	6 155 313	6 155 313	5 503 660	5 503 660
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire hors taxes	52 443 128	45 480 478	31 844 856	31 763 622	25 102 754
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	16 702 322	10 812 189	7 802 593	7 945 169	6 548 316
Impôts sur les bénéfices / (profit d'impôt)	3 240 767	1 091 223	537 708	292 329	(289 924)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	12 021 144	7 619 688	5 889 250	5 787 644	4 975 621
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, et avant dotations aux amortissements et provisions	2,17	1,58	1,18	1,39	1,24
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1,94	1,24	0,96	1,05	0,90
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	47 12 mois	49 12 mois	49 12 mois	50 12 mois	49 12 mois
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 068 426	3 207 501	3 101 835	2 807 606	2 761 925
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	1 438 388	1 498 422	2 273 313	1 331 434	1 278 426

ANNEXE 2
INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

- Actions 1 017 514 €



ANNEXE 3

TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, nous joignons au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital. Ce tableau ne fait apparaître que les délégations en cours de validité et les délégations venant d'expirer et dont le renouvellement est proposé à l'assemblée.

Ce tableau fait apparaître l'origine, la nature et l'éventuelle utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration	Date à laquelle la délégation a été consentie	Date d'échéance de la délégation	Valeurs mobilières auxquelles la délégation a vocation à s'appliquer	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé	Utilisation de la délégation depuis la fin de l'exercice écoulé
Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée Générale mixte en date du 08/06/2017	08/08/2019 (26 mois)	Actions ordinaires Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	Assemblée Générale mixte en date du 08/06/2017	08/08/2019 (26 mois)	Actions ordinaires Titres de créances Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Autorisation conféré au conseil à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	Assemblée Générale mixte en date du 7/06/18	07/12/2019 (18 mois)		Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au Conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne entreprise	Assemblée Générale mixte en date du 07/06/2018	07/12/2019 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe	Assemblée Générale mixte en date du 21/12/2015	21/02/2018 (38 mois)	Actions ordinaires	157.165	Aucune
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions de préférence au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe	Assemblée Générale mixte en date du 21/12/2015	21/02/2018 (38 mois)	Actions de préférence	7.431	Aucune
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	Assemblée Générale mixte en date du 7/06/2018	7/08/2020 (22 mois)			

